

Qu'est-ce que cela signifie?

Aidé par un **chargé d'accompagnement au déploiement** de l'équipe opérationnelle Atypie-Friendly, rejoindre le réseau signifie

1. Constituer votre réseau local Atypie-Friendly

- Définir votre équipe locale Atypie-Friendly
- S'assurer d'un ancrage **politique dans l'établissement**, dans les services, en particulier le **service en charge du handicap**, et **auprès des enseignants**
- Former cette équipe aux ressources Atypie-Friendly et aux Troubles du Neuro-Développement (TND), à l'aide de nos ressources de formation



2. Planifier votre déploiement

- Analyser votre environnement
- Etablir **des feuilles de route adaptées** à votre réalité locale pour un déploiement progressif

Notre **référentiel de déploiement** porte sur

- L'engagement politique de l'établissement
- Le suivi des étudiants
- La pédagogie
- La transition vers l'enseignement supérieur
- La participation sociale des étudiants
- La formation du public universitaire
- L'insertion professionnelle des étudiants
- L'établissement employeur
- La participation aux activités du réseau Atypie-Friendly



3. Engager votre établissement

- Communiquer en interne et externe
- Signer la [charte Atypie-Friendly](#)
- Participer aux RDVs du réseau

Pour plus d'informations sur le programme Atypie-Friendly, consulter le site : **www.atypie-friendly.fr**

Quelles sont les équipes à fédérer ?

Le programme se déploie avec un **ancrage fort dans les services handicap et de santé** et avec un **soutien de la gouvernance**. L'équipe locale est **mixte**, mobilisant autant les **agents dans les services** que des **enseignants**. Nous conseillons de commencer en équipe restreinte, et de l'étoffer progressivement.

Est-ce que l'entrée dans le programme a un coût ? Est-ce qu'un soutien financier pour déployer le programme est possible ?

Il n'y a **pas de coût d'entrée ou d'adhésion**. Certains modules de formations en présentiel sont toutefois payants, mais disposent d'une possibilité de prise en charge par le FIPHFP. En termes de soutien financier, le programme porte des **petits appels à projet** pour des actions locales innovantes. Nous vous aidons aussi pour déposer des dossiers de demande de financement (par exemple : des demandes CVEC ou auprès de l'ARS).

Dans quelle temporalité les établissements proposent des actions pour les personnes avec un TND ?

Nous vous accompagnons dans un **déploiement progressif** du programme, s'appuyant sur vos ressources, vos actions préexistantes et **respectueux de vos modes de fonctionnement**. Les actions à destination des personnes avec TND se développent donc graduellement, tant en termes d'ampleur que de thématiques abordées.

Quels sont les RDVs du réseau ?

Nous proposons 1 à 2 fois par mois en distanciel :

- Des **échanges de pratiques** pour les personnes impliquées dans l'accompagnement des étudiants ou personnels avec un TND
- Des **réunions pour les équipes locales du réseau sur le déploiement** au local

Nous organisons chaque année, en présentiel :

- deux **comités de pilotage**, accompagnés de temps de travail et de formations.
- des **journées de travail thématiques** dans des établissements du réseau

Nous proposons aussi de nombreuses **formations en ligne**.